

AVIS

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le 10 novembre 2022 à 18h00** à la salle communale de Roucourt situé à 7601 Roucourt, rue Julien Bouchain, 3 (anciennement la Justice de Paix). L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

**Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 14 octobre 2022 :**

*Séance publique*

1. Approbation du procès-verbal des séances du 15 juin 2022 et 10 août 2022
2. Modification budgétaire n°2/2022 – Décision
2. Bis – Modification budgétaire n°3/2022 - Décision
3. Arrêté de la ministre de l'Intérieur du 23 septembre 2022 rejetant le recours introduit par le conseil de police à l'encontre de l'arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 05 juillet 2022 n'approuvant pas la modification budgétaire n°1/2022 de la Zone de police – Introduction d'un recours au Conseil d'état – Autorisation
4. Arrêt de crédits provisoires – Décision
5. Acquisition de tourniquet et porte-tourniquet - Approbation des conditions, du mode de passation et des firmes à consulter – Décision
6. Acquisition de matériel informatique via la centrale des marchés C-Smart – Décision
7. Acquisition de matériel Fortinet via le contrat cadre du Forem – Décision
8. Mobilité 2022-05 – vacance d'emploi pour 1 INP Sv Intervention
9. Mobilité 2022-05 – vacance d'emploi pour 1 INPP Sv Intervention

*Séance huis clos*

Par le Collège de police,

Pour le Chef de zone,  
Ph. DURIEUX,  
Sur délégation,  
G. COMBLEZ,  
Secrétaire



Le Président,  
V. PALERMO

